



Le **CRIA (Centre de Ressources Interrégional pour l'Autisme Réunion Mayotte)** est un établissement médico-social porté par l'Association Claire Joie situé à Saint-Leu. Il a pour mission notamment le **diagnostic et les évaluations en matière d'Autisme** dans le respect des « Recommandations pour la pratique professionnelle du diagnostic de l'autisme » de la HAS. En application des plans gouvernementaux successifs relatifs à l'autisme et faisant suite à la *Mission d'appui à l'amélioration des délais d'accès à un diagnostic au sein des CRA*, il a été retenu la mise en place d'un dispositif ponctuel de remise à zéro des files d'attente du CRIA en 1 an.

Afin de constituer une deuxième équipe, il est porté à votre connaissance :

**UN POSTE DE MEDECIN PSYCHIATRE A POURVOIR A 0,5 ETP
SUR LE POLE ADULTE (TRANCHE D'AGE DES PLUS DE 16 ANS) POUR UNE DUREE D'UN AN.**

Préalable à la constitution d'une équipe bis experte complète, celle-ci sera composée de neuropsychologue, éducateur spécialisé, orthophoniste, psychomotricien, assistant social, IDE.

La coordination médicale du Pôle Adulte (Evaluation Diagnostique et Ressource) est assurée par le Docteur CAILLIER, psychiatre. Il supervisera la mise en place de cette équipe bis et est le garant de la mise en œuvre des procédures de diagnostics.

Pour ce poste, le profil attendu serait un médecin psychiatre possédant des connaissances dans le champ des TSA et TND (expérience souhaitée dans la prise en charge des TSA sanitaire ou médico-sociale) et disposant d'une connaissance du secteur médico-social afin de poser des diagnostics en tenant compte des procédures modulées.

Le travail de diagnostic nécessite des qualités relationnelles pour la coordination fonctionnelle d'une équipe pluri-disciplinaire en vue de l'établissement de diagnostics. La gouvernance du CRIA relève de la direction de l'Association Claire Joie, cette dernière étant garante de la mise en œuvre du projet de service.

Les missions confiées intègrent également la participation à d'autres domaines d'activité tels que l'information, la sensibilisation des acteurs concernés par les troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), la participation à l'animation de réseau et à la vie institutionnelle.

Type de contrat : **CDD CCN51**, mise à disposition temporaire pour les praticiens hospitaliers ou assistants le cas échéant.

0,5 ETP répartis sur 5 des matinées du lundi au samedi.

Les candidatures sont à transmettre à l'attention de Madame Emmanuelle TERGEMINA, Directrice Générale de l'Association Claire Joie et du CRIA : recrutement@clairejoie.re.